

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

ATTRIBUTION D'EMPLACEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR ACTIVITÉS DE COMMERCE AMBULANT Place du centre bourg de Caychac

Avis de publicité établi aux articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques instituant la mise en concurrence préalable à la délivrance des occupations temporaires du domaine public en vue d'une exploitation économique.

1. Personne publique délivrant les autorisations et point de contact

Commune de BLANQUEFORT, 12, rue Dupaty, BP 20117, 33294 Blanquefort Cedex

Direction Aménagement et Cadre de vie

Service Urbanisme/Commerce

Mme Cécile REMY

Tel : 05 56 95 55 62

Mail : ce.remy@ville-blanquefort.fr

2. Objet des autorisations

La présente publicité concerne la délivrance de **4 autorisations d'occupation temporaire du domaine public situées sur la place du centre-bourg de Caychac** à Blanquefort (33290) en vue d'une exploitation économique dédiée au commerce ambulant de **denrées alimentaires et de restauration sans ancrage au sol**.

Ces autorisations seront délivrées pour une installation de commerçants **toute l'année le mercredi de 8h à 13h**.

La localisation, les conditions d'occupation et les conditions financières figurent dans le cahier des charges (à télécharger sur le site Internet de la ville : www.ville-blanquefort.fr).

3. Durée des autorisations

Chaque autorisation sera délivrée par voie d'arrêté du Maire pour une durée de 1 an. Le commencement d'occupation est prévu à compter du 14 octobre 2026.

4. Redevance

La redevance due pour l'occupation du domaine public est fixée par délibération du Conseil Municipal. Pour 2026, la redevance s'élève à 4€ par jour d'occupation et 2 € par branchement électrique. Il est précisé que le montant de la redevance pourra évoluer au cours de l'autorisation, sur décision du Conseil municipal.

5. Pièces à fournir à l'appui de la candidature

~~Votre~~ Le dossier de candidature à remettre à la Ville de Blanquefort dans les délais impartis en vue de l'obtention d'une autorisation d'occupation devra comporter les pièces suivantes :

- Fiche de candidature (annexe 1 du cahier des charges à compléter) accompagnée le cas échéant de la documentation commerciale que le candidat jugerait pertinente
- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant en cours de validité,
- Extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle se rapportant à l'exercice d'activités non sédentaires
- Carte grise du véhicule si celui-ci sert à la vente
- Copie de l'assurance du véhicule si celui-ci sert à la vente
- Photos du véhicule utilisé pour la vente (et autre matériel) en situation
- ~~Permis d'exploitation d'un~~ Licence de débit de boissons (selon les cas)
- Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire (selon les cas)

6. Date limite de réception des candidatures

Vendredi 18 septembre 2026 à 17h

Par dépôt contre récépissé auprès de la Direction Aménagement et Cadre de vie, service Urbanisme/Commerce situé à l'Hôtel de ville, 12 rue Dupaty à Blanquefort (les lundis, jeudis et vendredis de 9h - 12h30 et de 13h30 - 17h, le mardi 13h30 – 17h ou par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse spécifiée au point 1.

7. Conditions d'attribution

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- Complémentarité avec l'offre commerciale environnante - **6 points**
- Qualité et provenance des produits et des prestations proposées - **3 points**
- Qualité esthétique et fonctionnelle du stand - **1 point**

Jusqu'à l'acceptation ferme des candidatures retenues par arrêté du Maire, la commune se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler la procédure d'attribution et de ne pas donner suite aux offres reçues.

8. Composition du dossier d'appel à candidature

Le présent appel à candidatures est constitué des pièces suivantes :

- Le présent avis de mise en concurrence
- Le cahier des charges avec annexes

Conditions de retrait du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est à retirer exclusivement sur le site de la ville : www.ville-blanquefort.fr

9. Informations complémentaires

Toute demande écrite concernant la présente mise en concurrence peut être adressée à la Ville de Blanquefort — Direction Aménagement et cadre de Vie, service Urbanisme/Commerce par courrier ou par mail (cf point 1)